

contact

Bulletin périodique d'information de la ville de Thourotte

Entretien :
Patrice Carvalho
commente les élections

Et maintenant ?



Juillet 2024

Édito

En ce mois de juillet, la commune vous a, une nouvelle fois, proposé *Été Show*, avec sa large palette d'activités inventives, gratuites et ouvertes à tous. J'ai souhaité vous parler de ce programme, qui me tient à cœur, parce qu'il mobilise tous les services municipaux, et, surtout, parce qu'il fait plaisir à chacun de vous. Bien entendu, nous pensons plus particulièrement à celles et à ceux qui n'ont pas la chance de partir en vacances.

En dressant le bilan de l'édition 2022 de *Thourotte Plage*, nous avons constaté que le principe du lieu unique de loisirs s'était épuisé d'année en année : il fallait donc inventer autre chose. Ainsi, pour juillet 2023, nous avons établi un programme d'animations sous le titre générique *Été Show*. Discothèque en plein air, cracheur de feu, structures gonflables, karaoké : pour divertir tous les publics, nous avons engagé les meilleurs prestataires chaque week-end. Toujours en fin de semaine, sur le tout nouveau boulodrome municipal, les tournois de pétanque ont rencontré un vif succès. En semaine, notre service des sports, l'Espace Angèle Fontaine et l'Espace Culturel se sont mobilisés pour proposer une série d'activités et de manifestations.

L'expérience de juillet 2023 a permis de mesurer ce qui fonctionnait et ce qui marchait moins bien. Pour *Été Show 2024*, en semaine, les animations ont été resserrées sur trois jours : le mardi et le vendredi à l'Espace Culturel, le mercredi à l'Espace Angèle Fontaine. On a pu pratiquer plusieurs activités sportives, partager des jeux de société, prendre part à des jeux de piste et à des ateliers. Chaque semaine, deux séances de Ciné Marmaille ont été proposées pour les plus jeunes : enfant, j'aurais adoré aller au cinéma gratuitement, surtout pour y voir des films d'animation, sélectionnés avec un si grand soin ! Nous avons tenu à ce que nos activités soient accessibles à tous : nous avons donc fait le choix de la gratuité.

En dressant le bilan d'*Été Show 2024*, nous nous efforcerons d'améliorer encore la formule pour l'an prochain. En attendant, je souhaite un bel été à toutes et à tous.

Catherine Arduin

Première Adjointe au Maire

Déléguée à la Jeunesse et aux Affaires scolaires



"Contact",
bulletin périodique
d'information de la ville
de Thourotte, juillet 2024

**Directeur de la
publication :**
Patrice CARVALHO

**Co-directeur de la
publication :**
Fabrice LEDRAPPIER

Réalisation :

Service Communication
Jacques DESMOULIN
Damien FRUGIER
Florian MULLER

**Service
Archives municipales**
Laurent FOURNIER

Impression :
I.S.L. Creil
03 44 64 13 95

Tirage :
2700 exemplaires



Sommaire



Ça se passe maintenant

- Patrice Carvalho : son regard sur les élections pages 3 à 5
- Sport : piscine Georges Bonichot, Mardi'Seniors, l'École des Sports page 6
- Événements page 7
- École de musique Jean Rochet page 7
- Travaux - Urbanisme pages 8 et 9
- Nouveaux talents à l'Espace Angèle Fontaine page 10



- Péri-scolaire : des moments d'éveil et de découverte page 11
- Récompenses scolaires page 11
- Spectacles et animations à l'Espace Culturel de Thourotte pages 12 et 13
- Initiatives page 14

Ça s'est passé hier

- Votre album photos page 15
- Résultats des élections à Thourotte page 16



Associations

- L'Orchestre d'Harmonie de Thourotte a 100 ans pages 17 et 18

Mairie et Conseil Départemental

- Choc des savoirs page 19
- Délibérations du conseil municipal page 19



Tribunes libres

- Majorité page 20
- Opposition page 21

Notre histoire

- Thourotte libérée : l'heure des comptes pages 22 et 23

La dernière page

- Agenda page 24

Patrice Carvalho : son regard sur les élections



Votre maire

La France a vécu un moment historique avec ces élections législatives consécutives à la dissolution de l'Assemblée Nationale. Le Rassemblement National était annoncé comme vainqueur du scrutin et était appelé à gouverner. À l'issue du second tour, c'est le Nouveau Front Populaire qui arrive en tête, reléguant l'extrême-droite en troisième position. En même temps, dans la 6^{ème} circonscription de l'Oise, le député RN sortant est réélu avec 52,57% des suffrages. Nous avons demandé à notre maire Patrice Carvalho, lui-même ancien député, ce qu'il pensait de cette situation inédite et ce qu'il fallait en attendre. Cet entretien a été réalisé le 8 juillet.

Comment analysez-vous les résultats de ce second tour ?

Patrice Carvalho : Nous avons assisté à un retournement de situation. Quelques heures avant l'ouverture des bureaux de vote, les sondages nous prédisaient encore une victoire de l'extrême-droite, une majorité relative en sièges et Jordan Bardella à Matignon. Au final, le Nouveau Front Populaire arrive en tête, suivi des macronistes et reléguant le RN en troisième position. À l'évidence, un sursaut républicain s'est opéré. Les électeurs se sont dit que « non, l'extrême-droite au pouvoir, ce n'était pas possible » ! Ils ont compris que, derrière la façade ripolinée de l'ex-Front National, se dissimulaient des intentions qui renvoyaient aux origines de ce mouvement

fondé par Jean-Marie Le Pen, secondé par d'anciens collabos et même un ex-Waffen SS. À ceux qui objectent que c'est du passé, je rappelle que, tout récemment, 70 candidats RN ont été épinglés pour des propos insupportables : ça révèle bien ce qui se dissimule sous le vernis de la respectabilité.

La France ne bascule pas à l'extrême-droite mais, dans la 6^{ème} circonscription, le député sortant RN est réélu.

Patrice Carvalho : C'est vrai ! Je le déplore, car les moyens existaient pour battre Michel Guiniot. Les partis composant le Nouveau Front Populaire se sont répartis les circonscriptions depuis les bureaux parisiens : ils n'ont pas toujours tenu

compte de la réalité du terrain et des implantations locales d'élus. Le Parti Communiste a dû se contenter de 50 candidats sur toute la France. Pour la 6^{ème} circonscription de l'Oise, les dirigeants du Nouveau Front Populaire ont choisi un membre d'Europe Écologie Les Verts, accompagné d'un suppléant issu du PS : j'ai le plus grand respect pour ces 2 partis, mais il faut reconnaître qu'ils n'ont aucun ancrage sur notre territoire ! La gauche a donc été représentée par un inconnu : Baptiste Fresse de Monval. De lui, nous savons qu'il est avocat dans un grand cabinet parisien. Il s'est illustré récemment comme un opposant farouche à la construction du Canal Seine-Nord Europe. C'est curieux pour un écologiste car l'enjeu, c'est le transfert du transport de marchandises de la route vers la voie d'eau. Je prends l'exemple des 600 tonnes de sable qu'utilise chaque jour l'usine Saint-Gobain de Thourotte : aujourd'hui, elles sont acheminées par des camions qui polluent. Ce serait quand même plus propre de privilégier des péniches ! Hé bien, Baptiste Fresse de Monval s'oppose à cette idée ! Allez comprendre ! Toujours est-il que ce candidat a dû se contenter de 20% des voix et de la troisième position : au second tour, nous avons eu le choix entre la droite et l'extrême-droite. Résultat : le député RN a été réélu.

Comme vous le savez, j'ai été, par deux fois, le député de cette circonscription : de 1997 à 2002 puis de 2012 à 2017. Lorsque Emmanuel Macron a dissous l'assemblée, j'ai proposé ma candidature aux instances de la gauche unie. Dans un premier temps, ma proposition a semblé retenir l'attention. Chaque connaisseur de la vie politique locale reconnaît que j'aurais été le mieux placé pour mettre en échec le député RN sortant. De nombreux électeurs auraient voté pour moi plutôt que pour Michel Guiniot. Finalement, les instances nationales du Nouveau Front Populaire ont maintenu le candidat écologiste, maire de Margny-sur-Matz, et son suppléant socialiste, conseiller municipal à Thourotte. Dans notre ville, au premier tour, ils ont récolté 514 voix. Quand on pense que j'en ai rassemblé 1578, soit 3 fois plus, en 1997, l'année où je suis devenu député pour la première fois ! Sans surprise, Michel Guiniot a été réélu le 7 juillet dernier. Et la 6^{ème} circonscription n'est pas un cas isolé. D'autres territoires ont connu le même sort, alors que nous aurions pu faire en sorte que le RN ait moins de sièges encore.

Les scores de l'extrême-droite sont tout de même impressionnants à Thourotte : 47,9% au premier tour et 52,2% au second tour. Comment expliquez-vous cela ?

Patrice Carvalho : J'explique ça par un immense ras-le-bol des Thourottois et un désaveu de la classe politique, en particulier de ceux qui se succèdent au pouvoir depuis plusieurs décennies. Emmanuel Macron est au cœur de ce rejet. En 2017, il s'était présenté comme étant ni de droite, ni de gauche. Il était porteur, paraît-il, d'une nouvelle configuration politique. Une fois élu, première disposition : la baisse des allocations-logement. S'en est suivi le mouvement

des gilets jaunes, durement réprimé. Et depuis, les mesures de régression sociale se sont multipliées avec, en point d'orgue, la réforme des retraites, rejetée par l'écrasante majorité des Français. Dernièrement, le gouvernement a voulu lancer une nouvelle réforme de l'assurance-chômage... et il l'a suspendue à l'issue du premier tour. À cela s'ajoutent les conséquences de la guerre en Ukraine et la flambée des prix de l'énergie, qui a des répercussions sur tous les produits de consommation courante. Dans les milieux populaires, les fins de mois deviennent impossibles. Dans le même temps, chacun constate que les grandes fortunes n'ont jamais autant prospéré et que les profits des grands groupes industriels explosent sans qu'on ne leur demande jamais rien : le gouvernement leur accorde des largesses qui sont révoltantes.

« Si des changements profonds ne s'opèrent pas dans notre pays, le pire est à craindre. »

Nos concitoyens ont le sentiment d'avoir essayé tous les partis politiques et d'avoir toujours été trompés. L'extrême-droite a compris cela et joue le rôle d'une force nouvelle, gommant son passé sulfureux. Ce que nous avons le plus entendu au cours de ces derniers mois, c'est la réflexion suivante : « Ceux-là, on ne les a pas encore essayés. Il faut tenter le coup ! » Le jour du second tour, une majorité d'électeurs s'est tout de même dit : « Ne jouons pas avec le

feu ! » Je m'en réjouis mais je ne perds pas de vue que le RN a doublé le nombre de ses députés et demeure en embuscade pour la prochaine échéance. Si un changement radical ne s'opère pas, les mêmes causes produisant les mêmes effets, le RN peut parvenir à ses fins. Dans la foulée, la Région des Hauts-de-France et le département de l'Oise sont menacés par cette même poussée du RN.

À l'issue de ce scrutin, personne ne dispose de majorité absolue pour gouverner. Que va-t-il se passer ? La France ne risque-t-elle pas d'être ingouvernable ?

Patrice Carvalho : À l'Assemblée, le Nouveau Front Populaire est la première force en nombre de sièges. Mais cela ne fait pas une majorité. On peut penser que les négociations vont aller bon train. Les macronistes tenteront sans doute de s'entendre avec Les Républicains. Mais cela sera-t-il suffisant ?

De ces combinaisons risque de sortir une politique sans changement. Or, il est évident que nous sommes au bout d'un cycle. Tout est à reconsidérer. De Gaulle disait : « La politique de la France ne se fait pas à la corbeille », c'est-à-dire à la Bourse. Plus récemment, François Hollande déclarait : « Mon ennemi, c'est la finance. » À l'heure de l'économie mondialisée, les marchés gouvernent. Les États obéissent et, de fait, sont impuissants à agir. Il faut rompre avec cette servitude. Les gouvernements doivent reprendre la main. La France doit effectuer une révolution équivalente à celle de 1945. Dans un pays ruiné par la guerre, le gouvernement d'union nationale, à la fois gaulliste et communiste, avait créé notre système de protection sociale : la Sécu, la retraite par

son regard sur les élections (suite)



3 septembre 2023 : l'inauguration de l'esplanade Jacky Iodice et du Forum des Associations se conclut par le traditionnel verre de l'amitié.

répartition, les allocations familiales. On avait alors nationalisé les grands moyens de production. On avait créé le statut de la fonction publique. Une dynamique s'était alors enclenchée : elle a permis de mettre le pays sur la voie de la prospérité et de l'égalité des droits. Nous avons besoin d'une mutation de cette ampleur, ainsi que d'une réforme institutionnelle qui mettra un terme à cette monarchie républicaine qu'Emmanuel Macron a poussé au plus extrême. Dans le cas contraire, il faut s'attendre au pire, car nos concitoyens n'en peuvent plus.

Au cours de la campagne électorale, chaque Thourottois a découvert, dans sa boîte aux lettres, un tract signé Florian Dumoulin. Il était alors le suppléant du candidat écologiste, et il est toujours conseiller municipal dans votre majorité. Dans le tract, il a écrit que aviez « une ambition personnelle destructrice ». De plus, il a déclaré à la presse que « vous rêviez de retrouver les ors du Palais Bourbon en abandonnant les Thourottois ». Comment réagissez-vous ?

Patrice Carvalho : Je suis maire de cette commune depuis 1989 et, à chaque scrutin, les Thourottois m'ont renouvelé leur confiance, en amplifiant à chaque fois le nombre de voix obtenues. J'y vois la reconnaissance du travail accompli avec mes équipes municipales. M. Dumoulin n'était pas né. Ce n'est pas un reproche, c'est un constat.

J'ai été député de cette circonscription à deux reprises. Je suis entré à l'Assemblée Nationale en bleu de travail pour signifier que j'entendais faire résonner, dans l'hémicycle, la voix des classes populaires, trop souvent ignorée. J'ai mis ces mandats au service de ce territoire. C'est ainsi que j'ai obtenu du gouvernement les crédits pour achever la déviation de la RN 32 devenue RD 932, entre Compiègne et Noyon, qui était en plan sous le précédent député de droite. Nous avons inauguré le premier tronçon entre Compiègne et Ribécourt-Dreslincourt en 2002. M. Dumoulin était en bas âge. Le second tronçon a été inauguré alors que j'étais élu au Conseil Général de l'Oise, en tant que vice-président chargé des routes. Alors, non, je n'ai pas profité des ors de la République. J'ai agi pour

cette circonscription et ses habitants. Quand on ignore tout cela, faute de l'avoir vécu, on se renseigne ou alors on se tait.

Je tiens à dire, par ailleurs, que je suis très fier de l'équipe municipale avec laquelle je travaille. Chacun est à la tâche dans le seul intérêt des Thourottois et sans le souci de son plan de carrière. Ce n'est pas le cas de M. Dumoulin, qui est absent de cette action désintéressée. Il est, certes, très présent dans l'ensemble des événements locaux, pour se faire voir et serrer les mains. Malgré sa jeunesse, il a déjà intégré tous les défauts de ces hommes politiques que nos concitoyens ne supportent plus. Il s'agit de paraître à défaut d'agir.

Je vous raconte comment ça a commencé : alors que je préparais les élections municipales de 2020, j'ai été approché par M. Dumoulin, qui cherchait à rejoindre ma liste. Comme il semblait dynamique, je l'ai intégré à l'équipe, que je pensais ainsi rajeunir. Aujourd'hui, je constate qu'il y avait là une erreur de casting.

Quels sont les projets pour les mois à venir ?

Patrice Carvalho : Il y a deux dossiers qui me tiennent à cœur : le Canal Seine-Nord Europe et la requalification du quartier Mendès France.

Pour le premier, la bataille est rude. Je souhaite que ce Canal contribue au développement du territoire, mais je ne veux pas qu'il défigure nos paysages et compromette la sécurité des populations par des rétablissements routiers hasardeux et accidentogènes. Nous informons régulièrement les Thourottois sur les combats que nous menons à ce sujet.

Le second dossier concerne le quartier Mendès France, dont nous voulons améliorer la configuration et les conditions de vie de ces habitants. Tout cela se fait en concertation avec les élus, le bailleur et les populations du quartier. Pour intervenir, il nous fallait attendre que Clésence achève ses propres travaux de réhabilitation. C'est fait. Nous sommes maintenant à pied d'œuvre. Comme d'habitude, nous allons tout faire pour améliorer encore la vie des Thourottois.

Sport

Piscine municipale Georges Bonichot

Opération « Pass'été jeunes »

jusqu'au 23 août

Pour les nageurs de moins de 16 ans, l'entrée ne coûte qu'un euro !

Horaires des vacances d'été

Lundi : fermeture ● Mardi, mercredi, jeudi : de 14h30 à 16h30 puis de 17h à 19h ● Vendredi : de 12h à 13h30, de 14h30 à 16h30, puis de 17h à 20h ● Samedi : de 14h30 à 16h30 puis de 17h à 19h ● Dimanche : de 9h à 12h30

Fermeture de l'établissement pour vidange du 24 août au 9 septembre inclus

Dès le 10 septembre : reprise de l'aquabike, de l'aquadoce et de l'aquagym

Les horaires et les modalités sont sur www.thourotte.fr/vie-sportive/piscine

Piscine Georges Bonichot
Avenue Jean Moulin

Tél : 03 44 76 10 15 ● piscine@thourotte.fr

Pour les Thourottois, inscriptions dès aujourd'hui !



Mardi'Seniors

Cette activité est destinée à nos aînés (dés 62 ans), à qui sont proposées des séances de pratique sportive et d'entretien physique. Ce rendez-vous reprendra à la rentrée, chaque mardi de 10h15 à 12h30, dès le 10 septembre. La fiche d'inscription est téléchargeable sur www.thourotte.fr/vie-sportive/sport-pour-nos-seniors

L'École des Sports

Donnons aux enfants la possibilité de découvrir et de s'initier à une diversité de disciplines sportives ! L'École des Sports joue un rôle d'éveil pour les plus petits. Pour les « grands » de 7 à 9 ans, c'est l'occasion de se révéler dans un sport qu'ils pourront ensuite développer. Dans un second temps, pourquoi pas, votre enfant y excellera en devenant licencié d'un club ! Ces activités sont organisées tous les mercredis, en période scolaire, dès le 11 septembre. Les sites varient selon la pratique du moment.

- De 10h30 à 11h30 : le **Baby'Sports** aide au développement de la motricité, de la maîtrise du corps et de la sociabilité des petits de 4 à 6 ans, grâce à des jeux gymniques et collectifs.
- De 13h30 à 15h : le **Pass'Sports** propose aux enfants de 7 à 9 ans de la gymnastique, de l'escalade, du tennis, du football, du judo, etc.

La fiche d'inscription est téléchargeable sur www.thourotte.fr/enfance-et-jeunesse/cole-des-sports

Mardi'Seniors et L'École des Sports : priorité aux Thourottois

Les Thourottois commencent à s'inscrire le lundi 19 août, jour où les formulaires sont mis en ligne. Les « extérieurs » peuvent effectuer cette démarche à partir du dimanche 1^{er} septembre, lors du Forum des Associations, en fonction des places restant disponibles.

Informations auprès du service des Sports et de la Vie Associative ● 03 44 90 61 31 ● dsva@thourotte.fr

Événements

À l'exception des attractions foraines, la participation à ces événements est libre et gratuite.



Forum des associations

Dimanche 1^{er} septembre, de 10h30 à 18h, sur l'esplanade Jacky Iodice. Animations, démonstrations, initiations, discussions, stand de buvette-restauration.

Fête communale

Ces animations sont organisées à l'extérieur du complexe Édouard Pinchon, avenue d'Austerlitz.

- **Fête foraine** Du samedi 7 au dimanche 15 septembre. Inauguration le samedi 7, à 15h30, avec les Sirènes de Thourotte. Certains forains proposent des tickets à demi-tarif le mercredi 11, et une opération « un ticket acheté = un ticket offert » le dimanche 15.
- **Concert des chanteurs Eddy et Rémy Parker** Samedi 7 septembre, à 21h30. Vous reconnaîtrez Rémy : vous l'avez déjà vu dans *The Voice Kids* !
- **Pascal le Grand Frère** vient à votre rencontre sur la fête foraine, pour des discussions, des selfies et des dédicaces, dimanche 8 septembre.
- **Spectacle pyrotechnique** Samedi 14 septembre, à 22h30.
- **Exposition de motos** Dimanche 15 septembre, dès 15h.
- **Concert d'Os Lusitanos** Dimanche 15 septembre, à 16h.



Fête d'automne

Dimanche 13 octobre, de 13h30 à 17h30, au complexe Édouard Pinchon, avenue d'Austerlitz.

Comme tous les deux ans, c'est votre rendez-vous écolo, bricolo, rigolo, pour apprendre à consommer mieux en préservant la nature.

École de musique Jean Rochet

Culture

Comme vous le savez, nous avons fait le choix, cette année, du mercredi 3 juillet pour notre journée dédiée aux portes ouvertes et aux inscriptions. À l'heure où nous écrivons, la plupart des places sont donc prises, mais il en reste quelques-unes pour les amateurs de **trompette** et de **flûte traversière**.

Si vous souhaitez vous inscrire, contactez cet été le service Développement Culturel, en mairie : **03 44 90 61 35**
mairie@thourotte.fr

L'école de musique rouvre bien évidemment ses portes à la rentrée des septembre. Nous vous rappelons ses coordonnées :
4 rue Michel Neuville • 03 44 76 40 28 • coledemusique@thourotte.fr

Urbanisme

Bordures et haies : c'est à vous de les entretenir



Il revient aux riverains de tailler leurs haies qui empiètent sur le domaine public ou chez leurs voisins. Ces négligences donnent lieu à de nombreuses plaintes reçues en mairie.

De plus, la bordure de votre maison vous appartient : c'est à vous d'arracher les plantes disgracieuses qui dépassent de cette arête. Comme il s'agit de la limite entre votre propriété privée et le domaine public, il est interdit d'employer des produits chimiques pour y éliminer les mauvaises herbes. À vos binettes !

Modification de votre compteur d'eau

De juillet 2024 à avril 2025, tous les foyers thourottois vont recevoir la visite d'un technicien de la société Godin Eau. Celle-ci est mandatée par le SIVOM de Thourotte-Longueil-Annel et le groupe Suez pour procéder à la modification de votre compteur d'eau.

- Si votre compteur est très ancien, il sera procédé à son remplacement par un compteur connecté. Dès lors, il ne sera plus nécessaire de procéder à un relevé de votre consommation. Celui-ci s'effectuera à distance et ainsi votre facturation correspondra à votre consommation réelle.

- Si votre compteur est plus récent, il sera équipé d'une tête émettrice offrant les mêmes avantages que ceux décrits ci-dessus.

En outre, ce dispositif permettra un suivi quotidien de vos consommations. En cas de fuites ou de consommation excessive, des alertes SMS, mail ou courrier vous seront adressées.

Ces interventions seront entièrement sécurisées et gratuites. Le technicien se présentant à votre domicile sera porteur d'une carte permettant de l'identifier.



Pour tout renseignement, consultez le site www.toutsurmoneau.fr, appelez le 05 82 81 66 27 (du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 12h) ou envoyez un message à suez.thourotte@godin.eau.com

Téléphone fixe, box internet, alarme : passez à la fibre optique avant le 31 janvier 2027

Depuis plus de cinquante ans, le réseau cuivre a accompagné les Français dans le développement de leurs communications. Il a d'abord permis l'essor de la téléphonie, puis la généralisation de l'internet haut débit, grâce à l'ADSL, et ses nombreuses évolutions (SDSL, VDSL). Il a aujourd'hui atteint ses limites en termes de débit. La fermeture du réseau cuivre va donc progressivement s'opérer. La fibre optique est appelée à le remplacer. Comment cela se passera-t-il ?

Si vous disposez d'offres sur support cuivre (téléphonie, ADSL, internet, TV, alarme etc.), vous serez concerné par



la fermeture de ce réseau. Elle sera progressive, par lots de communes. À Thourotte, le réseau cuivre sera définitivement fermé à la fin du mois de janvier 2027.

Vous êtes donc invité à prendre contact avec votre opérateur ou celui de votre choix. Il vous proposera l'offre la mieux

adaptée à vos besoins (téléphonie fixe et / ou internet) en vous accompagnant tout au long de cette transition. Sachez que vous pouvez choisir un abonnement ne concernant que le téléphone. En effet, il n'est pas obligatoire de s'abonner à internet et / ou à la télévision en ligne. Sans action de votre part, l'ensemble de vos services sur le réseau cuivre ne seront plus accessibles.

En passant à la fibre, vous n'avez pas besoin de renouveler vos équipements. Vous ne rencontrerez aucun problème pour votre télévision et votre téléphone s'il n'est pas trop ancien (moins de 10 ans). Ils demeureront utilisables.

Nouveaux talents à l'Espace Angèle Fontaine

Activités familiales
et sociales

Espace Angèle Fontaine, centre d'activités familiales et sociales

Rue du Général Kœnig • 03 44 90 68 90

Courriel : espaceangelefontaine@thourotte.fr • Facebook : [Espace Angèle Fontaine](#)

Caroline, accompagnatrice socio-professionnelle



Caroline Gourbail a pris ses fonctions à l'Espace Angèle Fontaine en mars dernier. Elle a de l'expérience car elle exerce cette activité d'accompagnatrice

socio-professionnelle depuis 2019. Elle est à la disposition des demandeurs d'emploi, qu'elle accompagne dans la diversité de leurs besoins et de leurs recherches.

En effet, ces dernières sont multiples. Parmi les attentes que manifestent les demandeurs d'emploi, se posent des questions inhérentes aux nécessités de se former : quelles formations entamer ? Où les suivre ? Comment obtenir les financements correspondants ?

Autre sujet de préoccupation : la mobilité. Décrocher un emploi suppose de pouvoir se déplacer. Dès lors, comment obtenir le permis de conduire, sachant que celui-ci a un coût ? Comment décrocher des financements ? Résoudre le problème est d'autant moins simple que, en règle générale, les financements ne sont

délivrés qu'à des personnes occupant déjà un emploi. Or, le demandeur a le souci inverse : avoir le permis pour décrocher un poste.

Comment réussir un entretien d'embauche ? Cela ne va pas de soi. Cela implique d'abord de soigner son CV puis d'être en mesure de faire valoir ses compétences. Cela nécessite préalablement de définir son projet.

Puis il y a les questions annexes, qui ne sont pas secondaires pour autant. Voici un exemple : comment obtenir une garde des enfants pendant le temps de formation et durant le temps de travail ?

Le demandeur d'emploi se pose toutes ces questions, et Caroline l'accompagne pour résoudre les problèmes et franchir les étapes. Avec son approche humaine et conviviale, elle est à votre disposition, à l'Espace Angèle Fontaine.

Mégane, une nouvelle animatrice



Mégane Destouches a rejoint l'Espace Angèle Fontaine en avril dernier. Elle exerçait ses talents auparavant en région parisienne.

C'est peu dire que son activité est résolument intergénérationnelle. Ainsi, elle prend en charge l'éveil des plus petits entre 2,5 mois et 3 ans. Le mardi matin entre 9h30 et 11h30, elle forme,

avec l'animatrice Oriane, un duo qui organise un atelier Motricité, consistant en un petit parcours d'obstacles se terminant dans un château gonflable.

Le mercredi, de 14h30 à 16h30, pour les enfants dès 6 ans accompagnés d'un parent, Mégane propose « Lez'Art » : ateliers manuels et jeux collectifs.

Le jeudi, entre 14h30 et 16h30, elle anime l'atelier créatif pour adultes, dans l'antenne de l'Espace Angèle Fontaine, située au 3 place Mendès-France.

Dès la rentrée, le vendredi, de 14h30 à 16h30, Mégane organisera des séances « loisirs et culture seniors » aux thématiques très variées : ateliers créatifs, bien-être...

À partir du mois de janvier 2025, Mégane mettra en place des ateliers, en partenariat avec Défi Autonomie Seniors, autour de la prévention et du bien-vieillir : passage à la retraite, mémoire, sommeil, prévention des chutes, activités physiques adaptées...

Le mercredi et le samedi matin, la ludothèque est ouverte au public :

Mégane renforce l'équipe en rejoignant Julianne et Oriane. Venez à leur rencontre : vous pourrez découvrir sur place des jeux divers et les emprunter quelques jours à la maison.

Mégane ne manque pas d'idées pour élargir son activité : elle a notamment le projet de relancer les rencontres intergénérationnelles.



L'atelier Motricité, avec son toboggan, son parcours et son château gonflable

Périscolaire : des moments d'éveil et de découverte

Jeunesse – Éducation

Les horaires des écoles ne correspondent pas toujours à l'emploi du temps des parents qui travaillent. Dès lors, une question se pose : que faire des enfants avant et après l'école et, a fortiori, le mercredi ? C'est pour résoudre ce problème que la municipalité a mis en place un service périscolaire. Et il ne s'agit en rien d'une garderie : les activités proposées se situent dans le prolongement du temps scolaire. Elles se veulent résolument ludiques et pédagogiques. Ce sont des moments de découverte. Passage en revue.

Les jours d'école

78 enfants profitent du service périscolaire. Le matin, avant que ne débute le temps scolaire, les enfants peuvent être accueillis à partir de 7h30 et, le soir, entre la sortie des cours à 16h30 jusqu'à 18h30. Cela vaut pour les deux groupes scolaires. Au Martelois, 8 agents forment l'encadrement. Ils sont 12 à Onimus.

Que font donc nos enfants dans le cadre de ces activités périscolaires ? Chaque année, un thème est proposé. C'est le fil conducteur de nombreux moments de découverte,

d'ouverture d'esprit, d'aiguillage de la curiosité.

Ainsi, cette année, le thème retenu était : « voyage autour du monde ». Le tout se déclinait sous plusieurs angles. En voici quelques exemples : à quoi jouent les enfants des différents continents, ce qui implique une découverte des jeux pratiqués selon les civilisations et les cultures ? Les enfants ont ainsi pu découvrir également un reportage sur l'école aux quatre coins du monde et s'ouvrir aux spécificités des différentes cultures.

Le mercredi

Le mercredi, on arrive quand on veut, entre 7h30 et 9h. Les enfants se retrouvent tous au groupe scolaire Joseph Onimus : bien entendu, la maternelle pour les 30 petits et l'école élémentaire pour les 42 grands.

On prend le temps d'organiser de grandes activités éducatives : les enfants sont notamment éveillés aux enjeux environnementaux, par exemple à travers la nécessité du recyclage. Ainsi, à partir de la collecte de cartons, de bouteilles,

de capsules, les enfants confectionnent de nouveaux objets, des décors pour les diverses festivités au cours de l'année, telle la Fête de l'été.

La pratique de l'activité physique est également à l'ordre du jour, en liaison avec l'École des Sports.

Les tarifs pratiqués sont calculés selon le quotient familial prenant en compte les revenus des parents.



Les inscriptions sont recueillies en mairie, au service Scolaire-Jeunesse. Pour l'accueil occasionnel du mercredi, les demandes devront être effectuées le jeudi précédent, avant 10h.
03 44 90 61 39
Courriel : scolaire-jeunesse@thourotte.fr

Parc de la Roseraie, le mercredi 26 juin : profitant du beau temps qui revient enfin, les animateurs organisent un rallye-photos, au cours duquel les enfants apprennent à s'orienter.

Récompenses scolaires

Le samedi 28 septembre, à 18h, au complexe Édouard Pinchon, la municipalité remettra des récompenses aux nouveaux titulaires de BEP, C.A.P., Certificat de Formation Générale, Diplôme National du Brevet et Baccalauréat (général, technologique, professionnel), afin de mettre à l'honneur leur réussite. Attention : pour les titulaires d'un B.E.P., d'un C.A.P., ou d'un Baccalauréat, il est nécessaire de s'inscrire jusqu'au vendredi 13 septembre, auprès du service Scolaire – Jeunesse.

Service Scolaire – Jeunesse • Tél : 03 44 90 61 39 • Courriel : scolaire-jeunesse@thourotte.fr

Spectacles et animations à l'Espace Culturel de Thourotte

Culture

Espace Culturel de Thourotte : médiathèque + salle Saint-Gobain

Place Saint-Gobain

03 44 90 61 26 • service.culture@thourotte.fr • Facebook : *Espace Culturel de Thourotte*

Carambolage : portes ouvertes de l'Espace Culturel de Thourotte

Dimanche 22 septembre, de 9h30 à 19h.

Spectacles vivants, cinéma, livres et lecture, sans oublier les arts plastiques : l'Espace Culturel de Thourotte vous ouvre ses portes et vous invite à une journée conviviale autour d'un programme varié. Vous êtes toutes et tous les bienvenu(e)s !

Entrée
libre !



Bien
évidemment, il
est conseillé de
réserver !

Mojurzikong

Théâtre musical et concert d'ombres

Mardi 22 octobre, à 14h30. Dès 6 ans.

Sous forme de théâtre musical, le spectacle *Mojurzikong* mêle les sons et les images, le cinéma et la culture pop, les souvenirs préhistoriques et les anticipations.

Tarifs : 5 € / 4 € (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, adhérents à l'Espace Culturel de Thourotte)

Formule spectacle Mojurzikong + atelier de lutherie sauvage

Avant d'assister au spectacle, les enfants de 7 ans et plus peuvent participer à l'atelier de lutherie sauvage, le mardi 22 octobre, à 10h.

Xavier Méchali apprend au jeune public à fabriquer des instruments de musique à partir de matériaux récupérés ou détournés. Il s'agit ensuite de découvrir et d'explorer ensemble les sonorités des créations.

Gratuit sur réservation.



Loulou • Conte

Dimanche 10 novembre, à 16h. Dès 3 ans.

Sophie Verdier pose un regard drôle et pétillant sur le monde et ses histoires sont peuplées de personnages joliment déjantés. Les filles ont la part belle et dépoussièrent les contes sans avoir besoin de balayer.

Tarifs : 5 € / 4 € (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, adhérents à l'Espace Culturel de Thourotte)

Formule atelier-spectacle Loulou

Avant d'assister au spectacle, il est proposé de participer à l'atelier *Tissu d'histoires*, le dimanche 10 novembre, de 10h à 11h. Il est ouvert aux enfants d'au moins 3 ans, accompagnés d'un parent.

Sophie Verdier ouvre une valise à objets pleine de surprise : tissus, rubans, papiers peints... Chacun choisit ses ingrédients et compose un personnage / animal / silhouette / objet avec ses accessoires, son costume ou ses décors.

Gratuit sur réservation.

Les pieds dans la science • Atelier de robotique

Samedi 12 octobre, de 14h à 17h. Dès 8 ans.

De l'industrie aux films de science-fiction, les robots sont partout ! Et si on apprenait à mieux les connaître ?
Gratuit.

À partir du 2 septembre, à la médiathèque, nous modifions les horaires du mardi et du vendredi. Cela donne :

Mardi : 12h - 18h ● Mercredi : 9h - 12h puis 13h30 - 18h ●
Vendredi : 13h30 - 19h ● Samedi : 9h - 18h

Fermeture le lundi, le jeudi et le dimanche ainsi que les jours fériés



Murcof dans le ciné-concert *Faust, une légende allemande* + le chanteur Vadim Vernay

Dans le cadre du festival Haute Fréquence

Jeudi 21 novembre, à 20h.

Faust, le film de Murnau (1926), est accompagné par une création musicale originale de Murcof, artiste mexicain, performer de musique électronique minimaliste du célèbre label InFiné.

Tarifs : 8 € / 5 € (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, adhérents à l'Espace Culturel de Thourotte)



Antoine et la petite taupe par Antoine Laloux

Ciné-concert

Dimanche 22 décembre, à 17h30. Dès 2 ans.

Après trois jours de résidence, de rencontres et d'ateliers, Antoine Laloux nous proposera une nouvelle bande - très - originale de ces magnifiques films tchèques de Zdeněk Miler (1968-75)

Tarifs : 5 € / 4 € (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, adhérents à l'Espace Culturel de Thourotte)

Formule atelier-spectacle *Antoine et la petite taupe*

Avant d'assister au spectacle, les enfants de 7 ans et plus peuvent participer à l'atelier *Musique à l'image*, dimanche 22 décembre, de 14h30 à 16h30. Antoine Laloux dévoile les coulisses de la création musicale dédiée à l'image.

Gratuit sur réservation.



Na ! par Anne le Lem

Concert

Dimanche 8 décembre, à 16h.

Raconter beaucoup en disant peu. Convoquer plus que chanter. Vocalises et scat.

Tarifs : 5 € / 4 € (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, adhérents à l'Espace Culturel de Thourotte)



Les invisibles par Marie Van de Walle

Exposition d'art écologique

Du dimanche 22 septembre au samedi 16 novembre.

Accessible gratuitement aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

Cette exposition cherche à montrer ce qu'on ne regarde pas dans notre quotidien : la flore de proximité. Dans son travail, Marie Van de Walle déploie un art de l'attention, de l'observation et de la transformation.

Apéro rencontre avec Marie Van de Walle

Vendredi 15 novembre, à 18h30. Entrée libre.

Initiatives

Économie

Brasserie - pizzeria « Stone »

Depuis le 1^{er} juin, une fratrie a repris le restaurant de la rue d'Estienne d'Orves. Paul a une formation de cuisinier, Léo de boulanger et Robin est un agent immobilier qui donne des coups de main lorsque c'est nécessaire. Les deux premiers étaient traiteurs à Longueil-Annél depuis 5 ans.

L'établissement est à la fois une brasserie et une pizzeria. Les nouveaux propriétaires ont conservé le four qui était déjà présent, pour cuire les pizzas à la flamme. Côté brasserie, on vous propose des salades composées, des escalopes de veau ou encore du poisson en papillote. Les frites comme les cordons bleus sont « maison ». Le restaurant propose aussi ses plats à emporter : dans ce cas, l'addition est réduite de 10%.



Stone ● 3 rue Honoré d'Estienne d'Orves ● Tél. 03 39 40 10 10

Des massages pour vous détendre, chez Séverine



À partir de septembre 2024, Séverine Harir vous accueille à son domicile pour un moment d'évasion, de relaxation, de bien-être et de détente du corps et de l'esprit.

Professionnelle diplômée, elle vous propose toute une série de massages (visage, corps, réflexologie plantaire) pour une absolue détente.

Séverine Harir

7 rue Carnot

Tél. : 06 16 58 77 86

Facebook : *AbsolueDetente60*

Instagram : *AbsolueDetente60*

Carolyne Dyl-Sallé, hypnothérapeute

Dans notre commune, s'est installée une professionnelle de l'hypnose. L'hypnothérapie est une technique d'accompagnement pour tous (adultes, adolescents et enfants) utilisée pour de nombreuses applications : arrêt du tabac et gestion des addictions, troubles du sommeil, gestion du stress et des émotions ... L'hypnothérapie est complémentaire de la médecine conventionnelle et ne remplace en aucun cas une consultation médicale.

Consultations : 4 bis, rue Honoré d'Estienne d'Orves

Prise de rendez-vous : 07 49 40 30 64

caroline.dyl-salle@laposte.net

Alice Stachulec, diététicienne-nutritionniste

Dans le même cabinet, nous accueillons également une diététicienne-nutritionniste. Alice Stachulec vous accompagne dans la modification durable de vos habitudes alimentaires. Elle vous permet d'adapter vos repas en fonction de vos pathologies : diabète, maladies inflammatoires du côlon, obésité, prise de poids. Elle vous propose des mises en situation sous forme de jeu éducatif.

Consultations : 4 bis, rue Honoré d'Estienne d'Orves

Ouvert du mardi au samedi, de 8h à 19h

Prise de rendez-vous : 06 17 10 81 64

alice.stachulec@gmail.com

Votre album-photos



● Les seniors sont enchantés de leur balade en **Baie de Somme**, le 23 avril ! ● 100 ans, ça se fête ! **Patrice Carvalho** a rendu visite à **Mme Jeannine Telga**.



● Le 22 février, dans un Espace Culturel plein à craquer, **Sébastien Dufour** a présenté sa dernière folie : **Strangers are people**, un " roman-photo-concert " ! ● Le 8 juin, au Parc de la Roseraie, **la Fête de l'été** s'intitulait **Il était une fois... les jeux olympiques**. Les Géants de Couleur se sont manifestement bien adaptés au thème de la journée... le public aussi !



● Le 22 juin, sur l'esplanade Jacky Iodice, nous avons célébré **la Fête de la Saint-Jean** : (karaoqué, prestation de l'école de musique, et, comme le suggère la photo, vous avez admiré les Sirènes de Thourotte avant de vous déhancher pendant le concert ! ● Samedi 6 juillet : première journée d'**Été Show 2024**. L'esplanade Jacky Iodice est décidément le lieu où il faut être, puisqu'on a pu **s'initier au graff** avant de se dépenser au son de **la discothèque en plein air** !

Résultats des élections à Thourotte

	RÉSULTAT THOUROTTE	RÉSULTAT NATIONAL
TOTAL DES VOTANTS	47,86%	51,49%
ABSTENTION	52,14%	48,51%
01 / Rassemblement National (Jordan BARDELLA)	45,52%	31,37%
02 / Renaissance (Valérie HAYER)	11,58%	14,60%
03 / La France Insoumise (Manon AUBRY)	9,91%	9,89%
04 / PS / Place Publique (Raphaël GLUCKSMANN)	8,43%	13,83%
05 / Reconquête (Marion MARÉCHAL)	5,56%	5,47%
06 / Parti Communiste (Léon DEFFONTAINES)	4,48%	2,36%
07 / Les Républicains (François-Xavier BELLAMY)	3,82%	7,25%
08 / Parti Animaliste (Hélène THOUY)	2,41%	2,00%
09 / Europe Écologie Les Verts (Marie TOUSSAINT)	1,87%	5,50%
10 / Alliance Rurale (Jean LASSALE)	1,27%	2,35%
11 / Écologie Au Centre (Jean-Marc GOVERNATORI)	0,87%	1,28%
12 / Les Patriotes (Florian PHILIPPOT)	0,87%	0,93%
13 / Lutte Ouvrière (Nathalie ARTHAUD)	0,87%	0,49%
14 / Union Populaire Republicaine (François ASSELINEAU)	0,87%	1,02%
15 / Forteresse Europe (Pierre-Marie BONNEAU)	0,67%	0,02%
16 / Écologie Positive Et Territoires (Yann WEHRLIN)	0,40%	0,42%
17 / Europe Territoires Écologie (Guillaume LACROIX)	0,13%	0,26%
18 / France Libre (Francis LALANNE)	0,13%	0,02%
19 / NPA Révolutionnaires (Selma LABIB)	0,13%	0,15%
20 / Europe Démocratie Espéranto (Laure PATAS D'ILLIERS)	0,07%	0,04%
21 / La Ruche Citoyenne (Loris ELMAYAN)	0,07%	0,02%
22 / Équinoxe (Martine CHOLLEY)	0,07%	0,29%
VOTES BLANCS	1,69%	1,36%
VOTES NULS	1,30%	1,45%
VOTES EXPRIMÉS	97,01%	97,19%

Élections européennes du 9 juin

Le taux d'abstention dans notre ville s'élève à 52,14% contre 48,61% au niveau national. Plus de la moitié des électeurs thourottois ne se sont donc pas rendus aux urnes.

Le Rassemblement National arrive en tête avec 45,52%, suivi de Renaissance (majorité présidentielle) avec 11,58%, puis la France Insoumise (9,91%). Le PS / Place publique (8,43%) est 3^{ème} sur l'ensemble de la France, mais seulement 4^{ème} à Thourotte.

Élections législatives du 30 juin et du 7 juillet

Au premier tour, les Thourottois se sont mobilisés beaucoup plus qu'aux élections européennes : 61,72% des inscrits se sont rendus aux urnes.

Michel Guiniot, le candidat du Rassemblement National, obtient 925 voix (47,93%). Baptiste Fresse de Monval, candidat Écologiste-Nouveau Front Populaire, obtient 514 voix (26,63%) : il est deuxième à Thourotte, mais troisième sur l'ensemble de la 6^{ème} circonscription. Daniel Leca, représentant de la droite et de la majorité présidentielle, recueille 304 voix (15,8%) dans notre ville, où il est en troisième position. Sur l'ensemble de la circonscription, il occupe la deuxième marche du podium : c'est lui qui se confronte à Michel Guiniot le dimanche suivant.

Au second tour, à Thourotte, la participation est stable par rapport à la semaine précédente : elle est de 60,98%. Daniel Leca (droite-majorité présidentielle) obtient 873 voix (46,8%) dans notre ville. Il est distancé par le candidat RN qui, à Thourotte, recueille 991 voix (53,2%) : Michel Guiniot est réélu député de la 6^{ème} circonscription de l'Oise.

Premier tour	RÉSULTAT THOUROTTE	RÉSULTAT 6 ^e circonscription
TOTAL DES VOTANTS	61,73%	66,21%
ABSTENTION	38,27%	33,79%
01 / Michel GUINIOT (Rassemblement National)	47,93%	47,88%
02 / Baptiste DE FRESSE DE MONVAL (Nouveau Front Populaire)	26,63%	20,46%
03 / Daniel LECA (UDI)	15,75%	22,93%
04 / Nathalie CHARRUAU (Les Républicains)	5,44%	5,66%
05 / Guy-Eric IMBERT (Reconquête)	2,38%	1,75%
06 / Jean-Marc ISKIN (Lutte Ouvrière)	1,87%	1,33%
VOTES BLANCS	1,82%	1,98%
VOTES NULS	0,81%	0,70%
VOTES EXPRIMÉS	97,38%	97,32%

Second tour	RÉSULTAT THOUROTTE	RÉSULTAT 6 ^e circonscription
TOTAL DES VOTANTS	61,01%	65,80%
ABSTENTION	38,99%	34,20%
01 / Michel GUINIOT (Rassemblement National)	53,17%	52,44%
03 / Daniel LECA (UDI)	46,83%	47,56%
VOTES BLANCS	3,68%	3,30%
VOTES NULS	1,17%	0,99%
VOTES EXPRIMÉS	95,15%	95,72%

L'Orchestre d'Harmonie de Thourotte a 100 ans.

Sous l'initiative du maire Joseph Onimus, l'Union Musicale de Thourotte a vu le jour le 29 octobre 1924. En 100 ans, de nombreuses évolutions sont intervenues et les souvenirs se sont accumulés. L'Orchestre d'Harmonie, c'est toute une histoire.

A sa création, l'orchestre ressemble à toutes les formations musicales de ce genre : elle s'inspire des fanfares militaires, avec uniforme et marche au pas. Les musiques interprétées sont dans le même registre. Son premier directeur, M. Lecareux, met en place dès le départ des cours de pratique musicale, dans les locaux de l'école de garçons. En 1982, la municipalité crée son école de musique, ouverte à tous les amateurs, libres de rejoindre ou non l'orchestre qui, aujourd'hui encore, effectue ses répétitions dans la grande salle.

En 100 ans, la formation change plusieurs fois de nom : La Société Musicale, La Musique de Thourotte, L'Harmonie Municipale de Thourotte... jusqu'à devenir L'Orchestre

d'Harmonie de Thourotte, à l'issue de l'année scolaire 1989-1990, celle des changements : c'est le moment où, à la direction, arrive M. Éric Basserie, par ailleurs professeur à l'école municipale de musique. C'est sous son impulsion que le style militaire est définitivement délaissé : la marche au pas devient une déambulation, le répertoire est modernisé et l'orchestre défile avec un nouveau costume : veste blanche sur chemise noire, pantalon noir et Borsalino.

L'Orchestre d'Harmonie met en place des spectacles thématiques, mêlant souvent la musique à la projection d'images. Le premier show de ce type date de 1992 et s'intitule *Le Tour de l'Europe en 92 minutes* : c'est l'occasion de partager, avec le public, les airs et les représentations



Années 1920



Sainte-Cécile 1953



1986



Bicentenaire de la Révolution Française, en 1989



2002

L'Orchestre d'Harmonie de Thourotte a 100 ans (suite)

visuelles des différents pays. Les soirées festives se succèdent, les thèmes aussi : le cabaret, les années 20, l'amour, les Fables de La Fontaine, Buster Keaton, Halloween, le Brésil, l'Espagne...

En 1997, *La Lettre du Musicien* publie une annonce de l'orchestre de la ville russe Kirov, qui cherche à prendre contact avec des formations musicales d'Europe. C'est ainsi que, du 11 au 21 avril 1997, l'Orchestre de Thourotte reçoit ses homologues russes, dans le cadre d'une tournée en France. En juillet 1998, les Thourottois parcourent, à leur tour, 8000 kilomètres en autocar. Le concert au Théâtre de Kirov est retransmis en direct sur la télévision nationale russe. C'est le souvenir le plus marquant de l'histoire de la formation.

En 2006, l'Orchestre d'Harmonie inaugure, avec environ la moitié de ses 40 membres, sa section déambulatoire : les A Croch'Notes. Adaptée pour jouer en plein air, cette nouvelle formation propose un répertoire de musiques festives et populaires. Reconnaisables à leur pantalon noir, leur polo jaune et leur éternel Borsalino, les A Croch'Notes se produisent dans de nombreuses manifestations dans l'Oise, l'Aisne, le Nord, la Seine-Maritime...

Au cours de ce long parcours, on ne compte plus le nombre et la diversité des créations de l'Orchestre d'Harmonie. Parmi les musiciens, il en est un qui a vécu une grande partie de cette longue aventure : Alain Bionne, membre de l'Orchestre depuis 50 ans. Et l'histoire continue !



En 2007, les A Croch'Notes, section déambulatoire de l'Orchestre d'Harmonie de Thourotte



2016, au Théâtre Impérial de Compiègne : pour la Symphonie Fantastique, les musiciens thourottois se joignent à l'orchestre Le Balcon.

Prochains spectacles

- **Le samedi 21 septembre prochain**, l'Orchestre organisera le festival **Harmonies en scène**. De 14h30 à 19h, sur le parking du complexe Édouard Pinchon, l'entrée sera libre et vous applaudirez les orchestres de Béthisy-Saint-Pierre, Chevrières, Compiègne et Estrées-Saint-Denis. À 21h, sur entrée payante, vous assisterez à un concert de gala, à l'intérieur du complexe.
- **Le samedi 16 novembre**, à 20h30, l'Orchestre d'Harmonie de Thourotte fêtera les 100 ans du cinéma sonorisé en consacrant un spectacle aux musiques de films et à leur histoire. Cela se passera au complexe Édouard Pinchon, où vous pourrez aussi visiter une exposition sur ce thème.

Orchestre d'Harmonie de Thourotte

M. Vincent Marié ● 06 86 30 67 41 ● Courriel : orchestre.harmonie.thourotte@orange.fr

Site Internet : orchestrethourotte.opentalent.fr ● Facebook : l'Orchestre d'Harmonie de Thourotte

Choc des savoirs : les bons élèves d'un côté, les mauvais de l'autre

par Hélène Balitout et Sébastien Nancel,
conseillers départementaux du canton de Thourotte



Les collèges constituent l'une des principales compétences du Conseil Départemental. Les établissements publics sont au nombre de 66 dans le département, parmi lesquels figure le collège Clotaire Baujoin de Thourotte : il accueille 654 élèves. Le Conseil Départemental intervient dans l'entretien des bâtiments, la fourniture des équipements informatiques, la restauration scolaire et le transport des élèves handicapés. Le contenu des enseignements et la gestion des personnels éducatifs relèvent du ministère de l'Éducation Nationale.

Aujourd'hui, nous souhaitons vous parler d'une réforme qui inquiète le corps éducatif : c'est Gabriel Attal qui l'a imposée lors de son passage-éclair au ministère de l'Éducation Nationale. En seulement 5 mois et 20



jours, il a trouvé le temps de laisser son empreinte avec une mesure décidée sans concertation, selon la tradition macronienne : l'instauration de groupes de niveaux au collège. L'appellation a évolué : elle s'est transformée en « groupes de besoins » puis en « choc des savoirs », selon des dénominations dont les technocrates ministériels ont le secret pour tenter de masquer la réalité concrète d'une disposition scandaleuse. En clair, il s'agit de trier les élèves, avec les bons d'un côté et les mauvais de l'autre. La mesure devait prendre effet à la rentrée 2024 en mathématiques et en français pour les élèves de sixième

et de cinquième. Dès septembre 2025, elle s'appliquera aux classes de quatrième et de troisième.

Tous les spécialistes de l'éducation s'accordent pour dire que les élèves « forts » ne pâtissent pas de la compagnie d'élèves moyens ou faibles. Les uns et les autres sont, au contraire, tirés vers le haut dans l'homogénéité du groupe. En résumé, l'organisation en groupes de niveaux est clairement contre-productive, accentue le poids du milieu familial sur les performances scolaires et accroît donc les inégalités en fonction de l'origine sociale.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ignorons qui sera en charge du ministère de l'Éducation Nationale à la rentrée, mais le retrait de cette disposition discriminatoire s'impose. Et les enseignants ont tout notre soutien.

Délibérations du conseil municipal (Sélection)

Séance du 6 février 2024

Budget primitif 2024, voté à l'unanimité par le conseil municipal

- Dépenses de fonctionnement : 8 122 103 € (+3,61 % par rapport à 2023)
- Recettes de fonctionnement : 9 132 540 € (-6,21%)
- Dépenses d'investissement : 1 970 954 €
- Recettes d'investissement : 961 517 € (création d'une ligne d'emprunt pour équilibrer le budget : elle sera supprimée avec l'affectation des résultats).

Taux d'imposition, votés à l'unanimité par le conseil municipal

- Taxe sur le foncier bâti : 40,83 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 49,75 %
- Cotisation foncière des entreprises : 17,39 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 14,60 %

Le conseil municipal a voté ces taux à l'unanimité.

Séance du 11 mars 2024

Loi APER

La loi du 10 mars 2023 invite les communes à définir des zones de son territoire où elles souhaitent voir s'implanter des projets d'énergies renouvelables. Il est proposé une large communication au public afin de recueillir différents avis. Une réunion publique est organisée, des permanences sont proposées.

Motion contre la fermeture d'une classe à l'école élémentaire Onimus

Désaffectation et déclassement de classes à l'école élémentaire Onimus

Le conseil municipal souhaite procéder au changement d'affectation de certaines salles de classe du bâtiment B de l'école élémentaire, au regard des nécessités de fonctionnement des services scolaires et périscolaires.

Séance du 22 avril 2024

Loi APER : validation des cartes

Il est procédé au bilan de la concertation

engagée concernant la proposition de cartographie des zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables sur le territoire communal. Le conseil municipal adopte à l'unanimité les cartographies retenues.

Séance du 24 juin 2024

Nouvelle convention avec le Conseil Départemental

Le Conseil Départemental a décidé de mettre fin à sa participation au fonctionnement des piscines couvertes, à hauteur de 5 € par heure d'utilisation pour les élèves (primaire et collège) dans le cadre de l'éducation physique et sportive. À partir du 1^{er} septembre 2024, le montant de la participation du Conseil Départemental s'élèvera à 10 € par heure d'utilisation, uniquement pour les collégiens. Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de signer une nouvelle convention avec le Conseil Départemental sur ces nouvelles bases.

La moitié des Français ne part pas en vacances

Il y a un indicateur qui mesure significativement l'évolution du niveau de vie de nos concitoyens : le nombre de familles partant en vacances cet été. Face à la baisse du pouvoir d'achat, les Français doivent rogner sur leur budget. Par conséquent, beaucoup d'entre eux renoncent à partir en vacances estivales. Et il en est ainsi de nombreuses familles thourattoises.



Partant du principe qu'une période de vacances correspond à une absence d'au moins 4 jours du domicile, la société de conseil Protourisme a calculé que seuls 48% des ménages sont partis durant l'été 2023, soit une nouvelle baisse par rapport à 2022. L'année 2024 confirmera sans nul doute cette tendance, si nous considérons la hausse des prix.

Si, pour les classes dites « supérieures » (ingénieurs, techniciens, cadres...), le niveau de ceux qui profitent des congés pour partir s'élève à 72%, les budgets qui y sont consacrés sont en diminution.

La question du pouvoir d'achat est donc au cœur de cette actualité. Une exigence fait débat. Elle a le soutien des principales organisations syndicales et figure au programme du Nouveau Front Populaire : l'augmentation du SMIC à 1600 € et l'engagement de négociations par branches d'activité pour une hausse des salaires. Le SMIC est actuellement de 1399 € nets et a connu une ridicule hausse au 1^{er} janvier 2024 de 1,13%, soit + 15 € mensuels. En le portant à 1600 €, cela représente une augmentation d'environ 14% et de 201 € mensuels.

Et pourtant, des voix s'élèvent pour hurler à la faillite économique : ce sont celles du président du MEDEF et tous ceux qui dorment sur leurs lingots d'or ! Il est temps d'inverser la logique qui préside aux choix des gouvernements successifs et selon lesquels la rémunération du travail est une charge dont il faut sans cesse diminuer le poids. Ce refrain, c'est celui de la priorité de l'offre sur la demande. Ainsi, il faut toujours demander moins aux entreprises, et particulièrement aux plus grandes, alors qu'elles n'ont jamais engrangé autant de profits et qu'elles rémunèrent grassement leurs actionnaires. La variable d'ajustement est toujours la même : c'est ce que ces personnes appellent le coût du travail. Elles oublient que le travail n'est pas une charge mais un investissement, car c'est lui qui crée les richesses.

La question du pouvoir d'achat est au cœur de cette actualité.

Dès lors, se pose la question d'un nouveau partage de ces richesses entre le capital et le travail. C'est la condition d'une nouvelle prospérité, dont les créateurs de richesses, c'est-à-dire les salariés, ne seraient pas oubliés. La consommation relancée serait facteur d'une croissance nouvelle. Pour ne plus perdre sa vie à la gagner. Pour en profiter. Pour souffler. En partant en vacances, par exemple.

Vivre ensemble ?

Dans ces moments troubles et difficiles que nous traversons, une question se pose : sommes-nous encore capables de vivre ensemble ?

Avons-nous la volonté de coexister en dépit de la diversité de notre société ?

Vivre ensemble, c'est l'inclusion, la solidarité, le respect, la diversité dans une société multiculturelle, multireligieuse et multigénérationnelle.

La société change, évolue et se transforme. Chacun peut, à sa manière, participer à sa transformation et au bien-être commun, sans pour autant renier ses valeurs ou ses opinions.

En cette période estivale, attendue avec impatience par beaucoup, nous avons besoin de retrouver calme et apaisement ensemble.

Un très bel été à tous !

Céline Dormoy, Dominique Déré et Francis Dubé



Plan Canicule : faites-vous recenser !

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) travaille sur le Plan Canicule, en contactant les personnes les plus vulnérables répertoriées inscrites sur le registre. N'hésitez pas à vous y inscrire. Pour cela, il faut répondre à un ou plusieurs de ces critères :

- Être âgé de plus de 65 ans
- Avoir des problèmes de santé
- Être en situation de handicap
- Être isolé

Vous figurerez sur le registre uniquement si vous en faites la demande.

Il est nécessaire de se réinscrire chaque année : cela nous permet de tenir à jour nos informations.

**Contact : Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.),
en mairie de Thourotte**

03 44 90 61 06

Courriel : ccas@thourotte.fr

Les activités bruyantes sont réglementées

Vous pouvez avoir recours à des activités bruyantes, en particulier lors de travaux dans votre terrain, votre pavillon ou votre appartement. Néanmoins, une réglementation encadre la production de ces nuisances.

L'arrêté préfectoral du 15 novembre 1999 établit que les travaux bruyants doivent se dérouler selon les modalités suivantes :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h puis de 13h30 à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

De même, lorsque vous écoutez de la musique chez vous, il convient de régler le volume sonore si vos fenêtres sont ouvertes afin de ne pas importuner votre voisinage. La bonne observation de ces règles garantit notre qualité de vie, le respect des autres et l'entente cordiale entre voisins.

Opération Tranquillité Vacances

Vous partez en vacances et, si nous avons bien compris, votre domicile demeurera donc inoccupé durant cette période. Coïncidence (sûrement explicable) : c'est souvent dans cet espace de temps qu'opèrent les cambrioleurs. Or, un dispositif existe afin que votre propriété fasse l'objet d'une surveillance. C'est l'Opération Tranquillité Vacances. Il vous suffit de vous rendre à la gendarmerie avant votre départ afin d'y remplir une fiche signalant les dates de votre absence. Dès lors, à l'occasion de leurs rondes, les gendarmes s'assureront que votre domicile ne fait l'objet d'aucune intrusion. Ce service est gratuit.

Gendarmerie :

517 avenue Léo Delibes, 60750 Choisy-au-Bac

Tél : 03 44 85 42 17 ou le 17

Thourotte libérée : l'heure des comptes

Entre le 28 août et le 2 septembre 1944, les troupes alliées, aidées par les groupes locaux de résistance, libèrent l'Oise, mettant fin à 4 années d'occupation violemment ressenties par les habitants de notre territoire. Pour Thourotte, le jour de la délivrance est le 1er septembre, lors du passage du 5ème corps d'armée US, faisant partie de la 1ère US Army du général C.H. Hodges. Pour ceux qui ont collaboré avec l'occupant ou les autorités de Vichy, l'heure est alors venue de rendre des comptes.

Si la population se met immédiatement en liesse après cette libération, certains phénomènes annexes apparaissent dans l'ensemble des territoires libérés, comme des exécutions sommaires ou la tonte de certaines femmes. La population veut se venger de ceux, qui, durant quatre ans, ont collaboré ou ont eu un comportement tendancieux avec l'occupant.

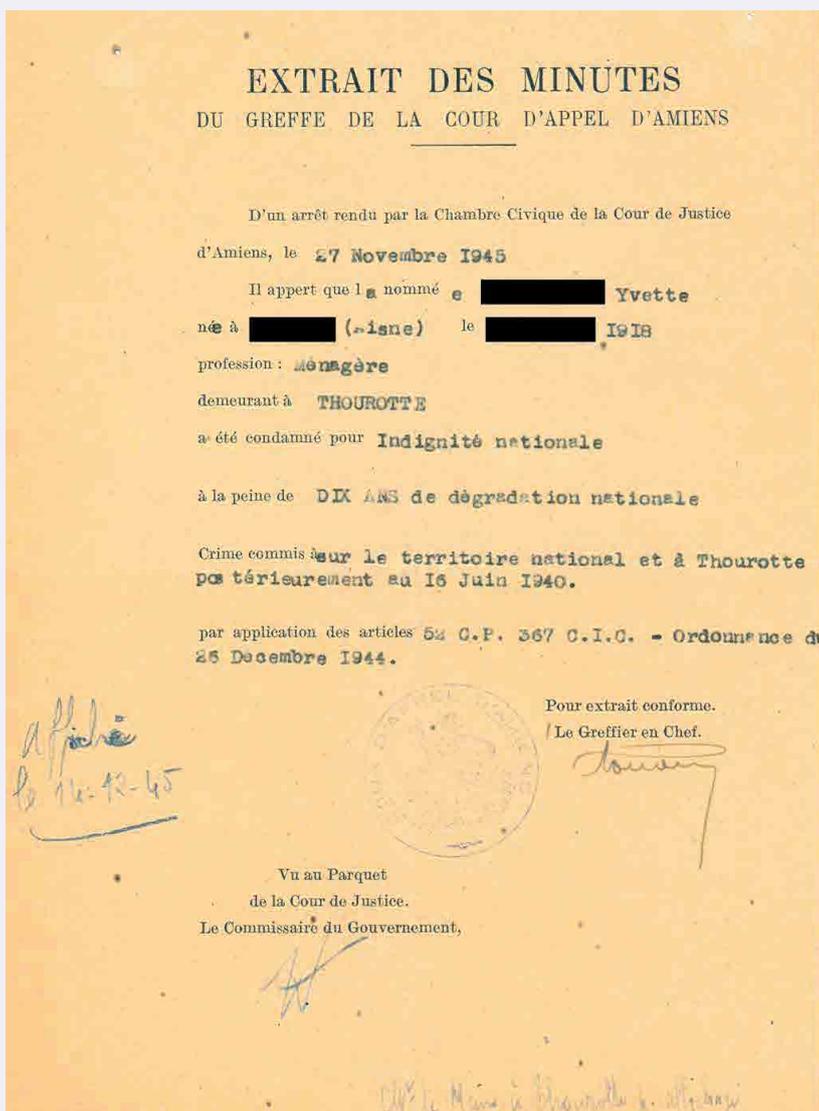
Cependant, le gouvernement provisoire avait prévu cet état de fait et souhaitait que les repréailles se fassent dans un cadre administratif et judiciaire légal. Pour ce faire, il réclame à toutes les communes libérées la mise en place d'un comité de libération communal, devant remplacer les conseils municipaux présents durant l'occupation, soit complètement, soit partiellement. La circulaire préfectorale n°1 du 13 septembre 1944 définit la composition de ces comités (membres de la résistance, représentants communistes, socialistes, radicaux-socialistes, syndicats, groupements confessionnels, agriculteurs, ouvriers et fonctionnaires) mais, surtout, définit le rôle de ces comités. Ils remplacent donc les conseils municipaux pour la gestion administrative des communes, le ravitaillement, les aides diverses à la population mais, en second plan, ils doivent aussi mettre en place « l'épuration ».

L'épuration n'est autre que le référencement des hommes et femmes qui, durant l'occupation, ont eu un comportement indigne de la République. Vous avez, au premier plan, les traîtres à la Nation ayant directement servi les intérêts de l'occupant mais aussi les délateurs, les personnes ayant participé au marché noir, ceux qui ont tenu des propos pro-nazis, ceux qui ont participé au régime de Vichy, les hauts fonctionnaires, les membres de partis fascistes ou vichystes, ceux qui ont organisé des manifestations culturelles en faveur de l'occupant, les propagandistes (ordonnance du 26 août 1944) et, par ricochet, les femmes ayant eu des rapports avec l'occupant.

Notre comité de libération présente donc, dès le 22 septembre 1944, une liste de Thourottois répondant à ces critères. Se retrouvent ainsi

quatre femmes (deux pour propos anti-français, une ayant travaillé pour l'occupant et une dont nous ne connaissons pas le motif) et deux hommes (le premier pour son engagement dans les Waffen-SS, le second pour son engagement dans Les Jeunesses Populaires Françaises, organe proche du Parti Populaire Français, parti fasciste créé par Jacques Doriot).

Sur ces six personnes, nous retrouvons les traces de trois condamnations. L'engagé dans les Waffen-SS fut condamné par contumace par la cour de justice de l'Oise



COUR D'APPEL D'AMIENS

Reçu le 14.8.45

CHAMBRE CIVIQUE DE L'OISE

Extrait d'Arrêt portant condamnation à la Dégradation nationale

(exécution de l'article 25 de l'ordonnance du 26 Décembre 1944)

Recevaire - Imp. Cent. Adm. - 17742

DATE de l'arrêt	NOM ET PRÉNOMS DU CONDAMNÉ son âge, le lieu de sa naissance et celui de son domicile ou résidence, sa profession, s'il était présent ou contumax.	NATURE ET CIRCONSTANCES aggravantes ou atténuantes du crime; temps et lieu où il a été commis	PEINE et autres condamnations prononcées par ledit arrêt	ARTICLES de la loi ou des lois pénales qui ont motivé la condamnation
15 juin 1945	[masqué] Jean 20 ans né à Choulotte ou y demeurant électricien	a, à Choulotte postérieurement au 14 janvier 1941 adhéré aux "Jeunesses Populaires Françaises"	dégradation nationale pendant cinq années	article de 26-12-44

Pour extrait conforme délivré à M. le Commissaire du Gouvernement :

Vu par nous, Commissaire du Gouvernement

[Signature]

Le Greffier,

[Signature]

Sur les deux documents de cette double page, l'équipe de Contact a choisi de masquer les noms, par respect pour les familles des personnes concernées.

à 20 ans de travaux forcés. Arrêté en décembre 1945 à Compiègne, il passa devant la cour de justice de Douai pour une nouvelle condamnation, dont nous ne connaissons pas la sentence. Le membre des Jeunesses Populaires Françaises fut condamné à 5 ans d'indignité nationale et la femme, dont le motif de condamnation nous est inconnu, à 10 ans d'indignité nationale.

Mais que représente réellement cette peine ? Le crime d'Indignité Nationale répond à la situation inédite qu'était l'occupation. Il reprend tout type de collaboration, sauf celui de trahison et d'entente avec l'ennemi, le plus souvent jugé par la justice militaire et impliquant la peine de mort. Ici, il faut juger des personnes qui avaient méconnu leurs devoirs de citoyens. C'est la mise en place d'un partage de

Le crime d'Indignité Nationale répond à la situation inédite qu'était l'occupation.

la société entre « les bons et les mauvais français ».

Ces actes étaient jugés par des tribunaux civils et, pour l'ensemble de la France, presque 100 000 personnes furent jugées. Cette indignité s'accompagnait de la dégradation nationale, qui impliquait la perte des droits civiques des condamnés. Parfois, elle était assujettie d'une saisie des biens de la personne et d'une interdiction de résidence sur le territoire où les faits ont été constatés.

Une large partie de ces condamnés (les mineurs au moment des faits ou encore ceux condamnés à moins de 15 ans de dégradation nationale) furent amnistiés par la loi du 5 janvier 1951.

Agenda

Fermeture de l'Espace Angèle Fontaine

Du 4 au 19 août inclus. Réouverture le 20 août.

Fermeture de la piscine Georges Bonichot, pour vidange

Du 24 août au 9 septembre inclus.

Distribution de fournitures scolaires aux collégiens

Vendredi 30 août, de 8h à 12h, au complexe Édouard Pinchon.



Cérémonie patriotique : 80 ans de la libération de Thourotte

Dimanche 1^{er} septembre, 10h, au monument aux morts de l'esplanade Jacky Iodice.

Forum des associations

Dimanche 1^{er} septembre, de 10h30 à 18h, sur l'esplanade Jacky Iodice. • Gratuit.

Portes ouvertes de l'Espace Angèle Fontaine

Mercredi 4 septembre, de 14h à 17h30.

Fête communale

Du samedi 7 au dimanche 15 septembre, à l'extérieur du complexe Édouard Pinchon.

Animations à l'Espace Culturel de Thourotte

• Voir pages 12 et 13

- **Portes ouvertes** Dimanche 22 septembre, de 9h30 à 19h.
- **Les invisibles : exposition d'art écologique** Du 22 septembre au 16 novembre.
- **L'heure du conte** Les samedis 19 octobre, 9 novembre et 14 décembre, 10h.
- **Les pieds dans la science : atelier Robotique** Samedi 12 octobre, 14h.
- **Bébé bouquine** Les samedis 2 novembre et 7 décembre, 10h.

Spectacles à l'Espace Culturel de Thourotte

• Voir pages 8 et 9

- **Mojurzikong** Mardi 22 octobre, à 14h30.
- **Loulou** Dimanche 10 novembre, à 16h.
- **Festival Haute Fréquence : Faust, une légende allemande + Vadim Vernay** Jeudi 21 novembre, 20h.
- **Na !** Dimanche 8 décembre, à 16h.
- **Antoine et la petite taupe** Dimanche 22 décembre, à 17h30.



Fête d'automne

Dimanche 13 octobre, de 13h30 à 17h30, au complexe Édouard Pinchon • Gratuit.

Cérémonie patriotique : armistice de la Première Guerre Mondiale

Lundi 11 novembre, à 11h, au monument aux morts de l'esplanade Jacky Iodice.

Découvrez la version parlée de Contact et d'un excellent livre !

La municipalité de Thourotte propose des versions audio de ses bulletins municipaux. Quelques jours après la parution de ce numéro de *Contact*, vous pourrez gratuitement retirer votre CD à l'accueil de la mairie. Vous pourrez également écouter *Contact* sur votre smartphone, en utilisant le QR code de gauche.

Ce travail est effectué par Trans-Doc, une association spécialisée dans l'enregistrement vocal de livres et de revues. Or, les donneurs de voix ont décidé de vous offrir un cadeau : un livre audio ! Lequel ? Vous aurez la surprise en utilisant le QR code. Tous les trimestres, il vous mènera vers un nouveau livre gratuit.

Lors de votre première utilisation, vous devez créer votre compte : il n'y a absolument rien à payer ! Il y a juste le plaisir des oreilles !

Trans-Doc
Point Lecture, 17 rue de la prairie, 60280 Margny-lès-Compiègne
Tél : 06 78 43 46 08
Site Internet : www.trans-doc.org



Contact



Livre offert

Hôtel de ville - 18, rue Jean Jaurès, 60150 Thourotte
Adresse postale : C.S. 60069, 60777 Thourotte
Tél : 03 44 90 61 00 • Courriel : mairie@thourotte.fr
Facebook : **Municipalité de Thourotte – officiel**
Ma mairie en poche avec l'application CityAll : **Thourotte**
Site Internet : www.thourotte.fr